



Messieurs Jean-Marie Marx et René Bagorski

Mission OPCO

127, rue de Grenelle

75007 PARIS

Paris, le 23 juillet 2018

Messieurs,

Dans le cadre de la mission que vous menez relative au périmètre des futurs Opérateurs de compétences, nous, organisations professionnelles employeurs, appelons de nos vœux, la création d'un OPCO dédié « Cohésion sociale, Santé, Autonomie ».

Cet opérateur de compétences serait principalement organisé autour de l'accompagnement de la personne concourant à la santé au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé, de la protection sociale, de l'intervention sociale et familiale, de l'emploi et de l'insertion, de l'habitat social ainsi que de l'éducation et la promotion sociale.

Il regrouperait notamment les champs professionnels sanitaire, social, médico-social, de l'aide et soins à domicile, de la petite enfance, de la protection sociale obligatoire et complémentaire dont les mutuelles de santé et les groupes de protection sociale, de l'insertion par l'activité économique, du logement social, du tourisme social, de l'animation et de l'éducation populaire et de loisir.

Il est entendu que cet opérateur de compétences s'articulerait autour des métiers « cœurs » de ces champs tout en garantissant le bon niveau de transversalité entre eux. Privilégiant une logique professionnelle, il pourrait nouer des partenariats avec d'autres acteurs formation intervenant sur des champs connexes, notamment le secteur public de la santé et rassemblerait notamment les acteurs de l'économie sociale et solidaire, de l'habitat social, de la protection sociale et serait donc ouvert à tous autres acteurs, quel que soit leur forme sociale (privé non lucratif, lucratif, public, mission de service public), y compris d'autres organismes collecteurs.

Ce futur opérateur serait dès lors parfaitement à même de décliner dans leurs différentes dimensions les missions dévolues par le projet de loi aux opérateurs de compétences :

- Le cumul de savoir-faire en matière d'alternance permettra de créer un opérateur possédant l'expérience et l'expertise nécessaire à l'appui des branches notamment dans la définition des niveaux de prise en charge adaptés.
- La faculté de cet opérateur à se projeter dans un appui intersectoriel à la GPEC notamment sur les questions d'évolution des métiers dans le cadre de la transition numérique. L'appui serait

donné pour ce faire aux observatoires propres à chaque branche mais également à des mutualisations possibles sur des sujets thématiques transverses comme des enquêtes emploi.

- La possibilité décuplée d'un appui technique aux branches professionnelles dans la structuration de leurs certifications en blocs de compétences, également mobilisables en inter branches et de façon transversale sur l'ensemble des champs couverts par le futur opérateur.
- La capacité d'appropriation et de promotion des nouvelles formes et méthodes de formation de façon à les promouvoir auprès des TPE/PME dans le cadre du service d'accompagnement de proximité que celles-ci doivent pouvoir attendre du futur opérateur.

Les deux OPCA dans le champ de l'économie sociale et solidaire, de l'habitat social et de la protection sociale que sont UNIFAF et UNIFORMATION collectent plus de 800 millions d'euros en 2017. Un opérateur de compétences basé, *a minima*, sur le rassemblement de ces deux acteurs, permet, à l'aune des missions décrites ci-dessus, d'envisager une filière cohérente et cohésive au service de 65 000 entreprises couvrant près de 2 millions de salariés. »

Une délégation de nos organisations est disposée à vous rencontrer afin de vous présenter plus en détail ce projet.

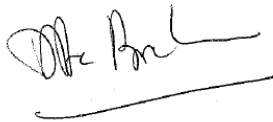
Nous vous prions de croire, Messieurs en l'assurance de notre considération distinguée.



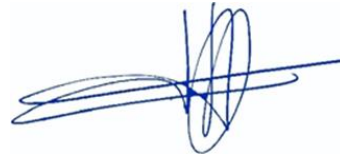
Marie-Josée Daguin
Présidente de l'UNADMR



Patrick Malphettes
Président d'ADESSADOMICILE



Marie-Pierre Le Breton
Présidente de l'ANEM



Didier Jacquemain
Président du CNEA



Jean-Jacques Eledjam
Président de la Croix-Rouge



Antoine Dubout
Président de la FEHAP



Christian Zytynski
Président de la FNAAFP/CSF



Guy Hagege
Président de Nexem

Jacques Landriot
Président de la CG Scop

Joëlle Garello
Présidente du SNAEC SO

Vincent Molina
Président du SYNESI

Jean-Louis Huber
Président du SERQ

Guillaume Quercy
Président de l'UNA

Patrice Viens
Président d'Unicancer

Jean-Patrick Gille
Président de l'UNML

Claudine Ducastel
Pour l'USH